

N° 57

2013 / IV
Septembre

**DOLMENS & PATRIMOINE
DE LABEAUME
BULLETIN DE LIAISON**

Association LOI 1901 N° 0071002647
SIRET N° 448 084 392 00019

**Président d'honneur : Paul DUPLAND
Président : Claude RIGOLLOT**



ACTIVITÉS 2^{ème} SEMESTRE 2013

Voir le Calendrier page 4.

**Prochaines sorties ouvertes à tous : Samedi 21 septembre - visite de Bourg-St-Andéol.
Samedi 12 octobre – Bois-St-Martin (Labeaume).**

**Prochaine conférence : Vendredi 18 octobre - salle du Récatadou –
“Pierres à venin et autres pierres guérisseuses “–
animée par Hugues Berton, ethnologue.**

ADHÉSIONS

**RAPPEL : avez-vous pensé à renouveler votre adhésion pour 2013/2014 ?
Merci d’y penser (bulletin d’adhésion page 5).**

Conseil d’administration du vendredi 30 août 2013

faisant suite à l’Assemblée générale du 6 août.

Le Conseil d’administration de “Dolmens et patrimoine de Labeaume” s’est réuni vendredi 30 août à 20 heures dans la salle de réunion au Récatadou.

A l’ordre du jour : Élection du bureau 2013/2014.

Le président Claude Rigollot ouvre la séance en présence de 11 administrateurs, 2 s’étant excusés.

Sont élus :

Président d’honneur : Paul Dupland

Président : Claude Rigollot

Secrétaire : Jean-Pierre Huyon

Trésorier : Daniel Simonnet

Vice-présidente : Sonia Stocchetti

Secrétaire-adjoint : Jacques Dognin

Composition du CA :

Mesdames Liliane Trébuchon et Simone Wilzius ayant démissionné du Conseil d’administration, la composition de celui-ci devient : Mesdames Marie-Hélène Balazuc - :Michèle Couderc – Mado Jacques – Sonia Stocchetti - MM. Jacques Dognin – Paul Dupland – Jean-Claude Fialon – Jean-Pierre Huyon – Michel Laurent - Claude Rigollot – Pascal Sarremejeanne – Daniel Simonnet – Gérard Thoulouze.

Dernières activités

Mardi 20 août – Conférence de Michel Rouvière – Les usages quotidiens de l'eau, les pratiques traditionnelles en Ardèche.

Samedi 24 août – Assemblée générale de la FARPA à Grospierres.

Visites d'été sur le site du Ranc-de-Figère et à Chapias.

Les comptes rendus figurent sur les pages suivantes.

Questions diverses – Informations

Information des habitants de Labeaume sur nos activités :

Dans le but de mieux faire connaître notre association et les activités qu'elle propose, Claude Rigollot présente un projet de lettre destinée aux familles qui se sont installées à Labeaume au cours de ces dernières années. Le texte présenté est adopté à l'unanimité des membres présents, il sera donc adressé aux habitants concernés dans les jours à venir.

Déplacement de la date de l'Assemblée générale :

L'Assemblée générale du 6 août dernier s'est tenue devant un public restreint, le nombre de pouvoirs adressés au président ayant toutefois permis d'atteindre le quorum nécessaire. À l'occasion de cette assemblée, le président avait demandé à l'assistance de réfléchir à l'éventualité d'en fixer la date en début d'année comme l'ont fait d'autres associations confrontées au même problème. Il est décidé de procéder à un sondage auprès des adhérents avant toute décision.

Point sur l'acquisition de la parcelle du lieu-dit Le Piémontais (bulletins n° 53 – 55 – 56) :

Michel Laurent prendra contact avec le géomètre et le notaire afin de faire avancer le dossier.

Convention sur la protection et la valorisation des dolmens en Ardèche (bulletin n° 56) :

Rappelons que les communes actuellement concernées par ce projet sont : Labeaume, Beaulieu, Chandolas, Grospierres, Saint-Alban-Auriolles.

Sonia Stocchetti, Docteur en Préhistoire, est chargée de cette mission. Elle est basée à la Cité de la Préhistoire à Orgnac-l'Aven, sous la direction de Patricia Guillermin, conservatrice du patrimoine.

Cette mission de valorisation consiste en la création de sentiers de découverte autour des dolmens mais aussi du patrimoine les environnant, qu'il soit naturel ou rural. En fonction du potentiel des communes, les thématiques présentées seront donc différentes mais pourront aussi être complémentaires. La valorisation s'accompagnera de mesures de protection des lieux (dolmens, murets de pierre sèche, réserves d'eau, capitelles, granges, etc.), en fonction de leur sensibilité. Une signalétique sera également à l'étude.

Un comité technique constitué d'élus, de membres d'associations, mais aussi de représentants du service de l'Archéologie et du Conseil général, suivra l'avancé de la mission et prodiguera ses conseils et ses recommandations au sujet des sites qui seront à valoriser

Un comité de pilotage (élus des communes, service de la Culture du Conseil général, conservateur régional de l'Archéologie, etc.) approuvera ou non, les propositions établies en amont par Sonia Stocchetti et le comité technique.

La 1^{ère} réunion du comité technique aura lieu le 11 septembre à la mairie de Labeaume.

Activités à venir

Le calendrier du 2^e semestre 2013 et les projets 2014 figurent page 4.

Réunion du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration se réunira Vendredi 29 novembre à 20 heures dans le local du Récatadou. L'ordre du jour sera envoyé en temps utile.

L'ordre du jour du présent CA étant épuisé, le président déclare la séance terminée.

Activités depuis l'Assemblée générale du 6 août.

Mardi 20 août – Conférence de Michel Rouvière – “Les usages quotidiens de l'eau, les pratiques traditionnelles en Ardèche” :

Devant une quarantaine de personnes réunies dans la salle du Récatadou, Michel Rouvière, historien des ouvrages en pierre sèche, murs, terrasses, et de l'architecture vernaculaire ardéchoise, a présenté un diaporama sur les aménagements hydrauliques en Bas-Vivarais. Michel a écrit de nombreux articles, notamment pour la revue “Mémoire d'Ardèche et Temps présent” et la “Revue du Vivarais”, sur la pierre et l'eau composantes naturelles des paysages ardéchois, sur les systèmes hydrauliques et les usages domestiques traditionnels de l'eau en Ardèche méridionale, sur l'importance des aménagements en pierre sèche dans l'esthétique des paysages ardéchois. Michel Rouvière a écrit : *“La pierre gêne, mais la pierre dominée peut : limiter, soutenir, retenir, canaliser, elle participe à l'édification des murs de soutènement et de nombreux ouvrages fonctionnels. L'eau détruit, ravine, mais une fois maîtrisée, elle peut irriguer, arroser, alimenter et elle est également une force motrice bon marché, non polluante, renouvelable à volonté. Ces éléments une fois dominés, maîtrisés, domestiqués, participent à la création des paysages de vie qui nous sont chers. Cette création d'un paysage agraire vital est une œuvre humaine qui témoigne de la ténacité des paysans-bâisseurs ardéchois”*.

Avec toujours autant de passion, le conférencier commentait une série d'images dont il est l'auteur, illustrant les aménagements imaginés par ces ingénieux paysans-bâisseurs pour capter et retenir l'eau, souvent dans des lieux ingrats, à une époque où elle était utilisée avec parcimonie. Hélas ces aménagements sont pour la plupart livrés à l'abandon et voués à une disparition inéluctable, une autre cause étant la construction d'habitations sur des parcelles autrefois aménagées pour être cultivées.

On trouvera en annexe quelques unes des images présentées, et 4 documents sur les aménagements appelés : clavades.

Samedi 24 août – Assemblée générale de la FARPA à Grospierres :

Le président Claude Rigollot et la vice-présidente Sonia Stocchetti ont participé à l'Assemblée générale de la FARPA (Fédération ardéchoise de la recherche préhistorique et archéologique) qui s'est tenue le 24 août à Grospierres sous la présidence de M. Jean-Louis Roudil et en présence d'élus de la municipalité de Grospierres et du Conseil général. À cette occasion a été présenté le trentième numéro de la revue “Ardèche Archéologie” consacré aux trente dernières années de recherches et de découvertes et aux projets actuels.

Cette revue est disponible à la cité de la Préhistoire d'Orgnac-l'Aven, auprès de Françoise Prud'homme, tél. 04 75 38 68 07, f.prudhomme@orgnac.com, pour 15 euros.

Visites d'été : Les visites sur le site du Ranc-de-Figère et au hameau de Chapias ont pris fin (sauf pour les résidents du village AREPOS qui a sollicité une visite du Ranc-de-Figère mercredi 4 septembre). Dans l'ensemble, en comparaison avec l'exercice précédent, on constate une légère baisse du nombre des visiteurs.

DOLMENS & PATRIMOINE de LABEAUME

Adresse du président Cl. Rigollot : La Loubatière - 07120 - LABEAUME – ☎ : 04 75 93 92 41

**Mail : clauderigollot@asso-dolmens-ardeche.fr
clauderigollot@orange.fr**

Samedi 21 septembre – SORTIE À BOURG-SAINT-ANDÉOL (affiche jointe)

De Mithra au Palais des évêques.

Visites guidées de l'église, la vieille ville et le sanctuaire de Mithra le matin et du Palais l'après-midi

Prévoir 6 € pour la visite du Palais.

RDV place de la Poste de Ruoms à 9 heures ou au Champ de Mars de Bourg-St-Andéol à 10 heures.

Samedi 12 octobre – SORTIE-DÉCOUVERTE SUR LE PLATEAU LABEAUMOIS.

Découverte au Bois-Saint-Martin sur une demi-journée.

RDV Place de la Paix à 13 h 30

Vendredi 18 octobre – CONFÉRENCE ANIMÉE PAR HUGUES BERTON – Ethnologue

- Pierres à venin et autres pierres guérisseuses (affiche jointe)

20h – salle du Récatadou - Labeaume - Entrée : 3 €.

Samedi 2 novembre –SORTIE GÉOLOGIQUE ET BOTANIQUE À NAVES

avec l'association CLAPAS - Sur la journée – Repas sorti des sacs..

Nécessité d'être bien chaussé.

RDV à 9 h Place de paix – Entrée du village de Labeaume

Samedi 16 novembre après-midi : RECHERCHE D'UN HABITAT à BOIS-ST-MARTIN

RDV à 13 h 30 – Place de la paix – entrée du village de Labeaume .

Nécessité d'être bien chaussé.

- En projet – année 2014 –

Alba la Romaine et son musée qui sera ouvert à l'automne prochain

Nouvel aménagement du Musée d'Orgnac

Chassiers

Saint-André Lachamp...

Rappel adresses Internet

Président “Dolmens et patrimoine de Labeaume”

claude.rigollot@asso-dolmens-ardeche.fr ou : clauderigollot@orange.fr

Site “Dolmens et patrimoine de Labeaume”

www.asso-dolmens-ardeche.fr : **Site à consulter régulièrement !**

Musée régional de la Préhistoire d’Orgnac

www.orgnac.com

Pour tout savoir sur l’architecture de pierre sèche :

www.pierreseche.com


Vous saurez tout sur la commune de Labeaume en consultant :

www.mairiedelabeaume.fr

BULLETIN D’ADHÉSION – exercice 2013/2014

NOM : Prénom :

Adresse :

 : Adresse-mail :@.....

Cotisation individuelle : **15 €** (8 € pour les étudiants)

Couples : : **28 €**

À retourner avec votre règlement **par chèque** à l’ordre de **“Dolmens et patrimoine de Labeaume”**
au président Claude RIGOLLOT – la Loubatière – 07120 – LABEAUME -

Attention ! La date limite d’envoi est le 31 décembre. Au-delà, l’encaissement de l’adhésion sera reporté au 30 juin de l’année qui suit.